

Il me fait plaisir de vous présenter la «Politique de développement culturel» et la «Politique de développement en loisir» de la MRC de Coaticook réunies en un seul document, parce que la culture et le loisir sont étroitement liés et que le loisir des uns s'avère la culture des autres et vice-versa.

La MRC de Coaticook, avait esquissé sa première politique culturelle en 1997. La politique culturelle actualisée est le fruit d'un long processus qui s'avère nécessaire pour bien connaître les forces, mais aussi les faiblesses de notre milieu culturel régional et local afin et pour orienter et soutenir le développement culturel à venir.

Côté loisir, il s'agit d'une toute première politique, dont la finalité est d'améliorer l'offre de services afin de répondre aux aspirations du plus grand nombre de résidents de la MRC de Coaticook. Une qualité de l'offre de loisir ne peut qu'améliorer la santé des résidents, attirer de nouvelles familles, de nouvelles entreprises, etc.

Ces deux politiques seront un outil de gestion précieux, un cadre de référence pour les élus, les services municipaux ainsi que les partenaires et organismes du milieu. Elles visent à guider nos réflexions et interventions afin d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

La culture et le loisir reposent beaucoup sur les bénévoles qui ont à cœur d'offrir des activités de qualité. Les politiques seront un outil pour les encourager à continuer, mais aussi pour les féliciter du travail accompli!

Je tiens également à remercier les membres des comités pour leurs réflexions et leur travail dans la réalisation de ces nouvelles politiques. Je remercie également le conseil de la MRC ainsi que chacun des conseils locaux pour leur intérêt tout au long de la démarche. Tous, vous avez su démontrer que la culture et le loisir sont une priorité pour la MRC de Coaticook!



Michel Belzil
Préfet de la MRC de Coaticook
Maire de Barnston-Ouest

TABLE DES MATIÈRES

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

À PROPOS DE LA MRC DE COATICOOK..... 6

PORTRAIT DE LA RÉALITÉ CULTURELLE..... 7

LETTRES, LIVRES ET COMMUNICATIONS 7

ARTS DE LA SCÈNE 8

ARTS VISUELS, MÉTIERS D'ART, ARTISANAT 9

HISTOIRE ET PATRIMOINE..... 10

POLITIQUE CULTURELLE 13

ÉNONCÉ D'UNE MISSION CULTURELLE..... 13

OBJECTIFS GÉNÉRAUX 13

PRINCIPES DIRECTEURS..... 14

ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION 15

REMERCIEMENTS 16

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT EN LOISIR

INTRODUCTION 18

LE LOISIR : UN ESPACE DE LIBERTÉ 18

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE 18

PORTRAIT LOISIR DE LA MRC DE COATICOOK..... 19

INFRASTRUCTURES..... 20

ORGANISMES 21

ACTIVITÉS 22

CLIENTÈLES..... 23

ORIENTATION DE LA POLITIQUE EN LOISIR 24

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE EN LOISIR..... 24

REMERCIEMENTS 26

NOTE AUX LECTEURS

Dans ce document, le genre masculin est employé indistinctement pour désigner les hommes et les femmes afin d'alléger le texte.



Après un travail mobilisateur qui a duré plus de deux ans, la MRC de Coaticook se dote maintenant d'une politique culturelle actualisée.

La culture occupe présentement une place de choix dans notre MRC. Le développement de la culture apporte un sentiment de fierté et d'appartenance à chacun et chacune de nous dans toutes les municipalités de la MRC.

Je voudrais souligner la participation d'intervenants du milieu culturel de la MRC, du ministère de la Culture et des Communications ainsi que du Conseil de la Culture de l'Estrie qui ont, avec grands soins contribué à l'élaboration de la politique culturelle.

La politique culturelle nous permettra de dresser et de réaliser un bon nombre d'actions favorisant notre développement culturel. Soyons fiers de notre culture et unissons-nous pour préserver notre patrimoine et nos valeurs.

Lucie Tremblay
Mairesse de Saint-Herménégilde
Élue responsable des questions culturelles
au sein du Conseil de la MRC de Coaticook





À PROPOS DE LA MRC DE COATICOOK

La MRC de Coaticook regroupe douze municipalités. Elle couvre une superficie de 1 339 kilomètres carrés, soit environ 10% du territoire de l'Estrie dont elle occupe la partie centre sud. Toutes les municipalités sont à caractère rural bien que trois d'entre elles, Coaticook, Compton et Waterville, peuvent être qualifiées de partiellement urbaines. La MRC et sa ville centre partagent le même toponyme qu'elles empruntent au principal cours d'eau qui les traversent, la rivière Coaticook. Ce nom provient du mot amérindien Abénakis « koatikeku » qui signifie « rivière de la terre du pin ».

Selon les données statistiques du gouvernement du Québec, sa population en 2004 est de 18 745 personnes dont un tiers âgées de 24 ans et moins. Cette proportion est plus élevée que pour la région de l'Estrie. Le taux de vieillissement de la population y est plus faible que ceux de l'Estrie et du Québec. Il en est de même pour les indices du degré de scolarité de sa population de plus de 20 ans et de la perspective de croissance démographique.

La MRC de Coaticook occupe la partie sud-ouest de la région physiographique du Haut-plateau appalachien et présente une topographie bosselée avec des interfluves presque plats. L'altitude moyenne de la MRC varie de 450 à 550 mètres avec quelques sommets importants dont les monts Pinnacle (675m), Barnston (736m) et Hereford qui, à 850 mètres, se classe parmi les plus hauts sommets de l'Estrie.

Le sol de la MRC a été formé par les dépôts laissés lors du passage des glaciers. Il est drainé principalement par sept (7) rivières et deux nappes d'eau plus importantes, les lacs Lyster et Wallace. Les rivières de la MRC sont pour la plupart des cours d'eau à méandres qui s'écoulent sur des lits de sable bien qu'on y retrouve deux gorges rocheuses parsemées de rapides, à Dixville et à Coaticook même. Cette dernière atteint 90 mètres de profondeur.

Le découpage cadastral est typique de celui des Cantons de l'Est où la plupart des cantons avaient 61 600 acres de superficie et contenaient 11 rangs comprenant 28 lots de 200 acres de superficie. La MRC bénéficie d'un climat relativement doux et connaît des précipitations assez abondantes.

Ces caractéristiques physiques, sa situation géographique et ses configurations topographiques, hydrographiques et climatiques en font une zone propice à l'agriculture. La zone agricole permanente occupe d'ailleurs plus de 85% de sa superficie totale.

Créée dans la foulée de l'adoption de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, adoptée par le gouvernement du Québec vers la fin de la décennie 1970, les principales attributions de la MRC ont trait à l'organisation de son territoire en lien avec les réalités de ses municipalités constituantes et les attentes de la population qui l'habite. Elle intervient à un niveau supra local et elle a effectué, au fil des ans, plusieurs opérations administratives.



Parmi les principales opérations, le *Schéma d'aménagement* de 1986, le *Forum sur le développement du territoire* de 1992, les *Forums sur le développement socio-économique du territoire* de 1997 et de 2002, le *Schéma d'aménagement révisé* de 2000, ses documents complémentaires et ses mises à jour, dont un processus de révision qu'elle doit amorcer en 2006. Ces exercices ont permis la formulation de constats et l'énoncé de certaines intentions à l'échelle régionale.

L'une de ces intentions est à l'effet d'élaborer une politique culturelle propre à la MRC et pour ce faire, nombre d'intervenants ont été invités à décrire la réalité culturelle dans le cadre d'un processus de consultation spécifique. Ce processus se déroule en même temps que deux autres portant l'un sur la réalité du Loisir et l'autre, sur celle de la Famille.

PORTRAIT DE LA RÉALITÉ CULTURELLE

Le portrait de la réalité culturelle de la région identifie quatre secteurs d'activités à travers lesquels cette réalité se manifeste. Le taux d'activité et le niveau d'organisation de chaque secteur varie considérablement. À l'échelle locale, seule la ville centre s'est dotée d'une politique et d'orientations de développement culturel. Ces préoccupations, à l'échelle régionale, sont plus récentes et l'organisation moins avancée.

LETTRES, LIVRES ET COMMUNICATIONS

La région compte peu de créateurs littéraires, écrivains et auteurs. Ceux qui y résident ont habituellement choisi de s'y établir pour des motifs de ressourcement, voire d'inspiration propre au cadre champêtre. Il y a peu d'activités d'édition et de publications littéraires, à l'exception du siège social de l'organisme responsable de l'encyclopédie virtuelle *L'AGORA*, situé à Barnston-Ouest et du bulletin *Le Courant* de la Société d'histoire de Coaticook.



Les activités principales de diffusion du livre émanent des bibliothèques publiques qui desservent neuf des douze municipalités du territoire. Ces bibliothèques dispensent des services variés mais de qualité inégale. Ce sont des bénévoles qui en assurent le fonctionnement et l'organisation, à l'exception de la bibliothèque *Françoise-Maurice* de Coaticook qui compte quelques employés en plus des bénévoles. C'est la seule bibliothèque autonome de la région. Six bibliothèques sont affiliées au *Réseau Biblio de l'Estrie* et, ensemble, elles affichent les meilleures performances en Estrie en matière de prêts de livres et de nombre de prêts par habitant dans ce réseau. Ces sept bibliothèques offrent leurs services gratuitement. Il y a cependant une bibliothèque d'association à Compton dont les services sont sujets à tarification. Six bibliothèques sur huit ont informatisé leurs services. Toutes offrent un accès à Internet. Les statistiques quant à la disponibilité des ressources et aux affectations financières demeurent comparativement modestes à l'échelle de l'Estrie (et aussi du Québec) et les performances relativement faibles.



L'organisme *Les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette* joue un rôle certain en matière d'animation littéraire avec le *Sentier poétique* qui met en valeur les œuvres de quarante poètes québécois en milieu naturel. L'organisme *La Fureur de lire*, situé à Saint-Malo, accumule des manuscrits non publiés qu'il conserve à la bibliothèque locale.

En matière de communications, la région compte un journal hebdomadaire, trois médias communautaires et cinq bulletins municipaux. L'hebdomadaire *Le Progrès*, publié à Coaticook, est distribué dans toute la MRC. La région est aussi couverte par les médias estriens, qu'ils soient écrits ou électroniques. Des efforts particuliers ont été consentis dans le domaine des télécommunications pour assurer à la collectivité un accès aux nouvelles technologies de l'information. Outre les bibliothèques, la *Société d'aide au développement des collectivités* travaille à doter la région de *Centres d'accès communautaires à Internet*. Ces initiatives sont heureuses et ce développement est apprécié. Le branchement dit à haute vitesse ne demeure cependant disponible qu'en zone urbaine à moins d'utiliser l'accès par satellite, une option plus dispendieuse.

Le *Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook* a réintroduit le cinéma dans la région avec une programmation familiale et grand public à prix abordable avec des équipements et dans des conditions modestes.

Un enjeu ressort pour ce secteur dont les représentants ressentent un manque quant à l'accès et la transmission d'informations des milieux culturel et socioculturel, à la fois entre eux et avec la collectivité régionale. Plusieurs intervenants peuvent et doivent être mis à contribution en ce sens pour développer, dans un premier temps, une stratégie de communication concertée. Cette stratégie doit notamment permettre à la MRC de développer à l'échelle régionale le support en communications.

ARTS DE LA SCÈNE



Les principales disciplines des arts de la scène sont le chant, la danse, la musique et le théâtre. Certaines écoles primaires et secondaires offrent une formation de base en musique et en théâtre. Elles organisent ponctuellement à l'école des spectacles avec les élèves concernés pour les parents et les autres élèves. Les quelques autres activités de formation aux arts de la scène sont à l'instigation d'organismes du milieu qui oeuvrent en chant choral, danse traditionnelle, musique d'harmonie et aussi en théâtre. Ces pratiques sont dites *expressives* car les individus qui s'y impliquent expérimentent eux-mêmes la discipline. Ces pratiques de loisir occasionnent des activités de diffusion qui sont appréciées en milieu régional et connaissent une bonne fréquentation. Plusieurs lieux sont ainsi utilisés pour ces activités dont des écoles, des églises et des salles communautaires.



La région ne compte cependant qu'un seul lieu de diffusion professionnel multidisciplinaire, le *Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook*. Sa mission première est d'offrir une programmation professionnelle diversifiée visant à rejoindre un large public et le milieu scolaire, en permettant aux artistes locaux d'avoir accès à une scène adéquate. Cet équipement culturel est reconnu d'incidence régionale. De grands efforts sont déployés pour assurer son rayonnement régional et doivent être maintenus pour accroître sa fréquentation.

La MRC devrait favoriser et soutenir des activités d'éveil aux arts de la scène pour la population, notamment vis-à-vis les pratiques professionnelles.

ARTS VISUELS, MÉTIERS D'ART, ARTISANAT

Quelques écoles primaires et secondaires offrent une initiation en arts visuels et cette offre est complétée par des organismes du milieu sous forme d'ateliers. Ce type de pratique *expressive* de loisir et les activités de diffusion qu'elles occasionnent sont relativement nombreuses. Elles sont appréciées et bien fréquentées. Deux municipalités et plusieurs bibliothèques du *Réseau Biblio de l'Estrie* se sont dotés d'œuvres d'arts qu'elles exposent. Les municipalités n'ont pas de politique d'acquisition d'œuvres. La ville de Coaticook soutient le programme *Artiste en résidence* ouvert aux artistes professionnels. Elle soutient également le *Musée Beaulne*, un musée accrédité par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec, dont la mission de conservation porte sur les arts textiles. Ce musée est également reconnu et soutenu comme lieu d'animation et de diffusion des arts visuels et métiers d'art. Cet équipement culturel est reconnu d'incidence régionale. Quelques autres activités de diffusion de ce secteur sont reçues au *Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook*. Des événements et des fêtes populaires font place à la production des artistes et artisans de ce secteur. Par ailleurs, les artistes et artisans professionnels de la région sont peu nombreux et peu connus en région. À l'instar des créateurs littéraires, ces artistes ont choisi la région pour des motifs de ressourcement et d'inspiration propre au cadre champêtre.



Comme l'enjeu énoncé dans le secteur précédent, la MRC devrait favoriser et soutenir des activités d'éveil aux arts visuels, métiers d'art et artisanat pour la population, notamment vis-à-vis les pratiques professionnelles.



HISTOIRE ET PATRIMOINE



Ce secteur soulève beaucoup d'intérêt. Dans le contexte de la réalité québécoise, la définition de ce secteur est :

« Peut-être considéré comme patrimoine tout objet ou ensemble, matériel ou immatériel, reconnu et approprié collectivement pour sa valeur de témoignage et de mémoire historique et méritant d'être

protégé, conservé et mis en valeur¹ »



Dans la région, il existe plusieurs types de patrimoine d'ordre culturel (agricole, archéologique, ethnologique, immobilier, industriel, religieux) et d'ordre naturel (écologique, faunique, panoramique).

L'activité agricole occupe une place prépondérante dans la MRC. La présence de bâtiments et d'ensembles fait ressortir des caractéristiques propres. La présence de fermes familiales depuis deux siècles a façonné l'organisation spatiale du territoire. On y retrouve beaucoup d'éléments liés aux fonctions agricoles de production mais aussi de transformation et de distribution. Aucun inventaire ne permet cependant de connaître le nombre, l'état physique et la distribution des éléments anciens. La valeur patrimoniale en est sous estimée et les éléments les plus significatifs sont ignorés, voire menacés parce peu utilisés et non entretenus. Si tant est que la MRC accorde une grande importance à l'agriculture, il serait souhaitable de valoriser ce patrimoine et d'examiner son potentiel de mise en valeur, notamment dans le contexte de l'agrotourisme.



Certains sites du patrimoine archéologique pré-historique de la MRC sont identifiés mais de façon relativement sommaire. Il n'y a pas d'inventaire en archéologie historique. L'histoire du peuplement du territoire est donc peu documentée et demeure assez méconnue.

Le patrimoine ethnologique est souvent qualifié d'immatériel car il est constitué de coutumes, de récits, de rites, de savoirs traditionnels et de savoir-faire ancestraux. Les personnes et les groupes qui en sont détenteurs se sont manifestés à travers la préservation des plus anciennes écoles, dont les bâtiments datent de la période coloniale. D'autres agissent dans certains cercles pour perpétuer des traditions ou pour transmettre des savoir-faire traditionnels. Leurs efforts demeurent isolés et, compte tenu du vieillissement de ces porteurs de connaissance, leur action risque de s'éteindre avec eux.

¹ *Notre patrimoine, un présent du passé*, Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, sous la présidence de ARPIN, Roland, Québec, novembre 2000, 240 p. Ibid., p. 33



Le patrimoine immobilier est un peu plus documenté si bien que cinq zones patrimoniales sont actuellement identifiées au Schéma d'aménagement de la MRC. Chacune des municipalités de la MRC a mis sur pied un *Comité consultatif d'urbanisme* qui peut élaborer et utiliser des mécanismes de protection du patrimoine. Six municipalités de la MRC ont utilisé leur pouvoir de citation de monuments historiques et de sites du patrimoine. La population n'y est pas cependant beaucoup sensibilisée, une réalité à laquelle s'est plus particulièrement attaquée la *Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook*. Cette dernière a répertorié des informations de façon relativement exhaustive sur toute la région. Elle soutient des activités de découverte et de sensibilisation (circuits culturels et circuits photo). La ville de Coaticook fait de même avec un *Guide du promeneur* et des *Promenades architecturales*. Ces activités sont bien reçues de la population et elles attirent de plus en plus de visiteurs dans la région.



Le patrimoine industriel se départage en deux groupes : la production industrielle artisanale ancienne (avant 1830) et la production industrielle moderne (1830 – 1970). La production industrielle ancienne se reflète par la présence d'établissements fondés dans le premier tiers du 19^e siècle et qui sont susceptibles de témoigner des prémices de l'industrialisation du territoire. La production industrielle moderne est liée à l'évolution des modes de production suite au développement des transports terrestres qui survient à compter de 1850-1860, à la modification des structures du capitalisme et à l'urbanisme. L'industrie artisanale ancienne réfère à l'existence des moulins à farine liés à l'alimentation, aux moulins à scie et à papier reliés au bois, aux fabriques de textiles. L'importance des premiers hameaux établis sur le territoire comme ceux de Barnston, Capelton, Clifton, Hereford, Way's Mills, Moe's River, Milby dépasse en signification d'autres petits villages plus récents, car elle permet de retracer l'évolution culturelle humaine à partir de la période de colonisation du territoire. Comme plusieurs régions du Québec, le territoire de la MRC de Coaticook est marqué par l'ère de production industrielle moderne. Des abords de la rivière Coaticook, berceau de l'industrie textile à Coaticook, de l'exploitation minière, de l'avènement des chemins de fer, des barrages de force hydrique et de production hydroélectrique, aux industries du bois de Huntingville et à celles du caoutchouc de Waterville, un grand nombre de sites comptent des bâtiments et des équipements typiques des techniques et des technologies qui ont marqué le développement industriel du territoire. De grands efforts sont consentis pour sauvegarder et mettre en valeur ces sites et bâtiments dont la reconversion nécessite des investissements onéreux. Pour diverses raisons, généralement d'ordre commercial, les municipalités hésitent à protéger par un statut légal ces éléments du patrimoine.





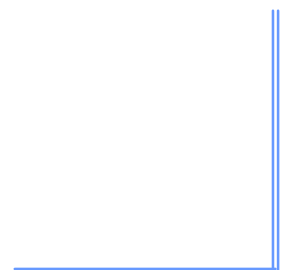
Le patrimoine religieux avec ses églises, presbytères, couvents, cimetières et croix de chemin, mérite une attention particulière quant à sa conservation et à sa mise en valeur. Plusieurs éléments de ce patrimoine intéressent des spécialistes car de nombreux objets et documents à caractère religieux témoignent en plus de divers aspects touchant, entre autre, l'époque de la colonisation du territoire. L'évaluation et la hiérarchisation patrimoniale des lieux de culte en Estrie entreprise par le ministère de la Culture et des Communications en collaboration avec la Fondation du patrimoine religieux du Québec en 2004, commencent à livrer des résultats intéressants pour les propriétaires, les municipalités, les organismes intéressés par leur mise en valeur. Certains éléments s'avèrent d'une grande valeur, notamment l'Église de l'Épiphanie, dans le hameau de Way's Mills, l'Église Baptiste de Barnston, l'Église Universaliste de Huntingville, l'Église Saint-Venant-de-Paquette.



Le patrimoine naturel fait l'objet d'énoncés d'intention dans le Schéma d'aménagement, notamment la nécessité d'identifier et de mettre en place une politique de protection et de mise en valeur des sites écologiques, fauniques et panoramiques. La MRC doit cependant aller au delà de la reconnaissance de l'intérêt régional, favorisant le respect de l'intégrité de ces sites par une réglementation cohérente.

Pour la MRC, il ressort des enjeux majeurs du secteur *Histoire et patrimoine*. En premier lieu, il y a la nécessité de favoriser une approche plus globale pour réaliser des études, compiler et compléter des inventaires, établir des priorités. C'est l'approche savante. En second lieu, il y a l'opportunité de créer des complicités et de favoriser des alliances entre plusieurs acteurs pour sensibiliser, informer et animer le milieu régional. C'est l'approche populaire.

De façon plus générale il y a aussi nécessité de concertation des intervenants des secteurs culturels à l'échelle régionale de même qu'avec d'autres intervenants dans les domaines du loisir, de la famille, de l'éducation, du développement économique et récréo-touristique.





POLITIQUE CULTURELLE

Le Conseil de la MRC a lancé un processus de consultation en vue d'élaborer une politique culturelle régionale, basée à la fois sur le portrait de la réalité culturelle de la section précédente et sur les enjeux qui s'en dégagent.

ÉNONCÉ D'UNE MISSION CULTURELLE

La municipalité régionale de comté de Coaticook reconnaît l'apport de la culture à la vitalité de la région. La culture a contribué à façonner le cadre de vie régional au plan historique et elle valorise aujourd'hui la qualité du milieu de vie. Aux fins d'accentuer la sensibilisation de la population à cet égard et pour en permettre une meilleure intégration dans ses propres pratiques, la MRC de Coaticook entend promouvoir et soutenir le développement culturel de concert avec d'autres partenaires aux échelles locale et régionale.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'énoncé de mission poursuit trois objectifs généraux.

L'accès et la participation des citoyens à la culture

La MRC désire inciter la population à prendre une part active à la vie culturelle, soit en s'adonnant à des activités culturelles, en fréquentant des lieux, en s'impliquant dans des organisations. Cet objectif vise toute la population avec un souci particulier pour les familles.

L'affirmation de l'identité culturelle

La MRC désire encourager la recherche à caractère historique sur son territoire. Pour donner suite aux intentions d'assurer la préservation et la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine, la MRC favorise la concertation et la mise à contribution de plusieurs intervenants dont les citoyens, les organisations sectorielles et les pouvoirs locaux dans l'identification et le choix des moyens de sauvegarde. Les résultats de ces démarches doivent s'intégrer aux préoccupations d'aménagement et aux enjeux de l'organisation territoriale.

L'intégration des valeurs et la convergence des compétences

La MRC désire arrimer la présente politique culturelle à la politique de la Famille et à celle des Loisirs. Cet arrimage s'effectue en premier au niveau de l'intégration des valeurs véhiculées par ces politiques qui visent à maintenir et à améliorer la qualité de vie des citoyens par une offre diversifiée, sécuritaire et orientée sur les besoins de la population, plus particulièrement les familles. La MRC fait de la convergence des compétences dans ces trois domaines un objectif de l'organisation territoriale qu'elle entend développer et soutenir.



PRINCIPES DIRECTEURS

L'énoncé de mission s'appuie sur trois principes directeurs

La culture contribue positivement au développement du milieu de vie

La MRC reconnaît que l'accès à la culture favorise le développement des individus par un apport de connaissance et d'expérience. Le développement culturel favorise aussi le développement des collectivités par un apport de sens et de liens identitaires. Le développement culturel est également porteur de potentiel pour la région qui souhaite développer une image distinctive selon un axe stratégique : nature – culture – agriculture. Dans les cadres socio-économique et récréo-touristique, le développement de certains éléments du domaine culturel favorise la réalisation d'aménagements à la fois porteurs de sens et de retombées économiques.

Le développement culturel suppose une participation active de plusieurs partenaires

La MRC, de par ses responsabilités et son niveau d'intervention supralocal, doit encourager la présence et favoriser la participation active de plusieurs interlocuteurs. Pour répondre aux aspirations du milieu culturel tout en soutenant un contexte favorable au développement, la MRC doit miser sur la concertation, la collaboration, le maillage et le partenariat.

L'accessibilité à la culture nécessite des conditions favorables

Pour que la population ait accès à une offre culturelle diversifiée, dans de bonnes conditions de participation, les organismes du milieu doivent avoir accès à des ressources leur permettant de soutenir cette offre et l'encadrement adéquat qui s'y rattache. Pour ce faire, il y a nécessité d'interpeller et de mobiliser des partenaires privés et publics, notamment les municipalités, le monde des affaires, les organismes de portée régionale, les organismes de portée suprarégionale, les gouvernements supérieurs. En outre, devant la pluralité de projets de mise en valeur d'attraits dans plusieurs domaines tels l'agrotourisme, le récréo-touristique, le plein air, le culturel et pour contrer le risque que ces projets soient identifiés et développés isolément, la MRC doit favoriser une concertation intersectorielle visant à dégager une approche globale de valorisation.





ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION

La MRC précise le sens de son engagement en prenant en compte les enjeux identifiés au cours du processus de consultation.

La MRC développe, au niveau régional, des mesures de soutien à l'offre d'activités d'éveil aux pratiques artistiques et aux activités culturelles de tous les niveaux.

La MRC entend contribuer à renforcer le dynamisme du milieu culturel tout en favorisant l'accessibilité pour les citoyens aux arts et à la culture.

La MRC encourage le développement du support en communication à l'échelle régionale dans le cadre d'une stratégie concertée.

La MRC interpelle les intervenants de plusieurs milieux afin de fixer une stratégie concertée, d'identifier et d'utiliser des moyens efficaces de transmission d'information et de mettre à contribution ces mêmes intervenants.

La MRC encourage le développement de partenariats novateurs en ciblant prioritairement les actions de sensibilisation et d'éducation.

La MRC encourage des partenariats élargis auxquels elle convie les intervenants actifs dans les différents milieux culturels, communautaires, éducatifs et socio-économiques dans le soutien d'actions de sensibilisation et d'éducation visant notamment les jeunes et les familles.

La MRC encourage plus particulièrement la sensibilisation de la population à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

La MRC se donne à cet égard un rôle plus direct face à la population pour la sensibiliser davantage à la grande diversité et à toute la richesse du patrimoine régional. De plus, la MRC apporte une attention particulière à la distinction des responsabilités et à la complémentarité des rôles aux échelles locale et régionale.

La MRC favorise la concertation des intervenants à l'échelle régionale sur un plan intersectoriel.

La MRC fait de l'intégration des valeurs et de la convergence des compétences un objectif de son organisation territoriale, dans les domaines de la culture, de la famille et des loisirs. De plus, devant la pluralité de projets de mise en valeur d'attraits dans plusieurs domaines tels l'agrotourisme, le récréo-touristique, le plein air, le culturel et pour contrer le risque que ces projets soient identifiés et développés isolément, la MRC doit favoriser une concertation intersectorielle visant à dégager une approche globale de valorisation.



REMERCIEMENTS

La réalisation d'une politique culturelle est un travail de longue haleine. Elle n'aurait pas été possible sans l'intervention de plusieurs organismes et de la population.

Nous tenons à remercier les organismes, regroupement et institutions qui ont collaboré à la réalisation de ce projet :

Le Conseil de la MRC de Coaticook
Les Conseils municipaux
La MRC de Coaticook
Le Conseil de la Culture de l'Estrie
Le Ministère de la Culture et des Communications
Le Réseau Villes et Villages d'Art et de Patrimoine

De façon plus particulière, nous tenons à souligner et à remercier les membres du comité de travail qui ont œuvré à la politique culturelle depuis plusieurs mois :

Comité de travail

M. Claude Sirois
Mme Danielle Potvin
Mme Ginette Grenier
Mme Lucie Tremblay
Mme Michèle Lavoie
M. Robert Scalabrini
Mme Sylvie Harvey

Comité patrimoine

Mme Carmen Michaud
Mme France Provencher
M. Henri Pariseau
M. Mario Landry

Consultant

M. Georges Comtois

Personne ressource

Mme Shirley Lavertu



Nous tenons également à remercier tous ceux et celles qui ont participé aux consultations publiques organisées tout au long du processus.



Je félicite les municipalités et les organismes qui ont décidé de se concerter dans la préparation de cette politique de développement en loisir de la MRC de Coaticook.

Par cette initiative, nous reconnaissons la volonté des gens de la MRC de Coaticook de développer un milieu de vie dynamique et accueillant. C'est par la mise en place de projets locaux issus de la concertation du milieu que nous contribuerons collectivement à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens. Cette politique nous permettra de favoriser une offre de loisir, de sport et de culture de qualité, diversifiée, sécuritaire et orientée sur les besoins de la population

Merci à tous celles et ceux qui ont travaillé à l'élaboration de cette politique de développement en loisirs.

Monsieur Réal Ouimette

Maire de Dixville

Élu responsable des questions du loisir
au Conseil de la MRC de Coaticook





INTRODUCTION

LE LOISIR : UN ESPACE DE LIBERTÉ

« ...la notion de loisir comprend trois dimensions : temps libre, activités et liberté de choix. Le temps libre est le temps dont dispose une personne après s'être acquittée de ses obligations personnelles, familiales, sociales et civiques. Les activités réfèrent à la participation active d'une personne à l'une ou l'autre forme de loisir, ... Quant à la liberté de choix, elle est sous jacente à la possibilité qu'a une personne de pratiquer des activités qui lui plaisent et qui répondent à ses besoins de détente, de repos, de divertissement ou de développement selon ses goûts, habiletés, aspirations ou ambition. »²

Toute activité récréative, culturelle ou communautaire (incluant le bénévolat) pratiquée sur une base volontaire, qui procure un sentiment de plaisir et qui répond aux aspirations personnelles de l'individu constitue un loisir au sens de la présente politique.

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

En 2003, dans le but d'élaborer une politique en loisir pour la MRC de Coaticook, le Conseil de la MRC demande la réalisation d'un portrait loisirs. Depuis ce temps l'agente de développement en loisirs de la MRC a rencontré l'ensemble des municipalités en l'occurrence les maires et les secrétaires-trésoriers. De plus, les organismes de loisirs de chacune des municipalités ont été rencontrés et ont rempli un questionnaire. Ces rencontres et le questionnaire avaient pour but de faire un état de situation du loisir dans toutes les localités. Un comité de travail a été mis sur pied avec l'aide d'un représentant de chacune des municipalités afin d'aider l'agente de développement à élaborer une politique en loisirs de la MRC de Coaticook. Les étudiants fréquentant le secondaire, de chacune des trois écoles du territoire ont eu également la chance de faire connaître leurs attentes, leurs besoins et ceux de leur famille au niveau du loisir. Les personnes âgées et les personnes handicapées ont également eu la même opportunité ainsi que d'indiquer leurs besoins spécifiques.

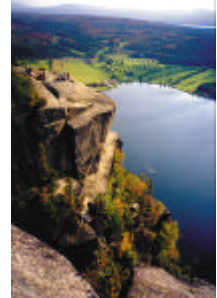
Avec la cueillette de ces informations, nous avons pu traiter de ce qui s'offre sur le territoire au niveau des loisirs et cibler les principales problématiques les plus criantes. Finalement, à partir de toutes les informations recueillies nous avons dressé une politique de développement en loisirs dans le but ultime d'en améliorer l'offre de services afin de mieux répondre aux besoins de toutes les citoyennes et tous les citoyens résidants sur le territoire de la MRC de Coaticook.

². Gouvernement du Québec Ministère des Affaires municipales. Cadre d'intervention gouvernemental en matière de loisir et de sport - 1997.



PORTRAIT LOISIR DE LA MRC DE COATICOOK

La MRC de Coaticook compte douze municipalités avec une population totale de 19 000 habitants. La MRC est caractérisée par son territoire rural. Par contre, les municipalités de Coaticook, Compton et Waterville peuvent être qualifiées de partiellement urbaines. Le paysage est agricole et forestier. Les zones et les infrastructures existantes sur le territoire favorisent les activités de plein air telles que la chasse, la pêche, le vélo de montagne, le ski de fond, la randonnée pédestre, la motoneige, le VTT, le camping, les activités nautiques, l'ornithologie, la cueillette de petits fruits, etc. La région de Coaticook possède donc un potentiel de plein air indéniable qui peut être mis en valeur à des fins de loisirs, pour les gens d'ici ainsi que pour les touristes.



Le loisir est un puissant facteur d'attraction pour les entreprises et les familles lors des déménagements. Une qualité de loisirs est un facteur gagnant pour les familles et les entreprises qui s'installent chez nous. De plus, les loisirs améliorent le rendement au travail et réduisent l'absentéisme, le roulement de personnel et les accidents de travail. Il y a un lien à faire entre la pratique du loisir et l'amélioration de la santé et la prévention des maux sociaux.

De plus, il a été démontré que le loisir et le sport contribuent à améliorer la qualité de vie et la santé d'une communauté en général. La pratique d'activités est prioritaire pour la clientèle jeunesse. Il est donc important de tenir compte des tendances des jeunes en matière de loisirs et de sports. L'offre de loisir doit aussi se concrétiser par l'approche différenciée selon le sexe, l'âge et le style des jeunes.



En terme d'activités de loisirs, les sports comme le hockey et la balle ont toujours été populaire dans la MRC de Coaticook. La preuve est que la plupart des municipalités du territoire possède une patinoire extérieure et un terrain de balle. Depuis les années 80, le niveau de popularité de ces sports est demeuré stable voir diminué légèrement. Par rapport au Hockey mineur, des années 80 à aujourd'hui, les inscriptions ont diminué. Cependant, on note des augmentations dans la pratique du soccer, du conditionnement physique chez les jeunes. Ensuite, on observe chez les familles et les personnes retraitées, un accroissement de l'engouement pour des activités spontanées comme le vélo, la marche, l'horticulture, le ski de fond et le patinage libre. Ces dernières sont plus appréciées puisqu'il y a moins de contraintes de temps et d'argent. Finalement, on observe également que la population en général a diversifié leur pratique d'activités : on ne fait plus seulement une activité mais on en pratique plusieurs.

Les municipalités de la MRC de Coaticook sont conscientes des constats, des enjeux et défis en matière de loisir et de développement de la communauté. C'est pourquoi il importe d'adopter une vision et un langage commun en loisir répondant aux besoins des citoyens tout en respectant les spécificités locales dans le but d'améliorer la qualité de vie dans les différentes communautés.



INFRASTRUCTURES

CONSTATS	ENJEUX ET DÉFIS
L'investissement en loisirs sur le territoire de la MRC de Coaticook est en dessous des moyennes de l'Estrie et du Québec. Par contre, de 1996 à 2002, on constate une évolution positive de l'investissement sauf en 1999 où l'on a une petite baisse.	Favoriser l'augmentation du pourcentage du budget consacré aux loisirs dans les prochaines années.
On constate que la MRC est relativement bien nantie en équipements de loisirs. En contre partie, construits à coups de subventions, nos équipements sont désuets et/ou ont besoin de réparations majeures pour les sécuriser. Ils ne répondent pas aux nouveaux besoins (population vieillissante, nouvelles pratiques de sport chez les jeunes) ou aux nouvelles normes gouvernementales et sont de moins en moins sécuritaires (ex : parc de jeux d'enfants).	Réparer, modifier, enlever au besoin, rendre sécuritaire les espaces de jeux ainsi que les infrastructures de jeux pour enfants.
Les infrastructures de loisirs tant intérieurs qu'extérieurs se retrouvent principalement dans la ville de Coaticook.	Rendre accessible et bien desservir le citoyen au niveau de l'offre de service en loisir et ce, quel que soit son lieu de résidence sur le territoire.
Il y a une tendance à la hausse dans la pratique d'activités de plein air sur le territoire de la MRC qui a beaucoup de potentiel mais peu d'infrastructures à ce niveau.	Développer des infrastructures de plein air sur le territoire de la MRC de Coaticook en misant sur nos ressources naturelles.
L'accessibilité aux infrastructures et aux activités est difficile (horaire, transport, tarif, milieu adapté, localisation, etc.)	Offrir un service de transport adapté aux besoins de la clientèle.
On note une faiblesse des équipements pour les personnes âgées particulièrement pour les équipements extérieurs.	Développer des infrastructures de loisirs adaptées pour nos aînés.



ORGANISMES

CONSTATS	ENJEUX ET DÉFIS
Le loisir dans la MRC de Coaticook repose sur une main d'œuvre bénévole. C'est notre moteur, notre force. Chez nous c'est plus de 750 personnes qui donnent de leur temps pour offrir des services.	Soutenir et récompenser les organismes pour leurs actions en loisirs.
Le fonctionnement des trois quarts des organismes est assuré par les membres bénévoles.	Assurer l'accompagnement et le soutien aux organismes aux niveaux financier, formation et technique.
L'essoufflement des bénévoles et le manque de relève se fait sentir sur le territoire de la MRC de Coaticook.	Favoriser l'embauche de professionnels en loisirs.
On remarque une grande difficulté de recrutement de bénévoles pour les différents organismes et comités du milieu.	Développer des outils et des moyens favorisant le recrutement des bénévoles.
La MRC compte peu de professionnels en loisir avec le mandat d'organiser l'offre de service en loisir (Ce qui existe : une agente de développement en loisir à la MRC, un employé pour l'organisme Acti-Sports, un technicien en loisir à l'école secondaire « La Frontalière »).	Favoriser l'embauche de professionnels en loisirs.
Les principales sources de financement des organismes sont des activités de levées de fonds ou des subventions des gouvernements fédéral, provincial et municipal.	Trouver d'autres sources de financement.
Il y a peu d'occasion d'échange et d'information entre les organisateurs d'activités de loisirs et les municipalités.	Favoriser la concertation des milieux.



ACTIVITÉS

CONSTATS	ENJEUX ET DÉFIS
On constate qu'il y a peu d'activités pour les enfants (0 à 5 ans), les adolescents et les familles sur le territoire.	Stimuler la pratique d'activités pour les enfants, les adolescents et les familles en tenant compte des contraintes personnelles, professionnelles et celles liées au déplacement des individus.
Il y a une préoccupation significative pour l'environnement, le plein air et la santé.	Bonifier l'offre en loisir dans diverses sphères d'activités.
Hormis les activités sportives offertes (balle, soccer, hockey) pour les jeunes, l'offre de service ne touche pratiquement pas aux autres sphères d'activités comme le loisir scientifique, le plein air, le socio-éducatif et le culturel.	Diversifier l'offre du service des loisirs.
Le loisir n'est pas reconnu à sa juste valeur par le milieu.	Faire connaître les bénéfices du loisir. Démontrer la valeur du loisir comme outil pour l'amélioration de la qualité de vie. Démontrer la rentabilité économique du loisir.
On note la présence de nombreuses rivières et beaucoup de ressources naturelles sur le territoire. On compte la présence de cinq lacs.	Développer des activités de plein air sur le territoire de la MRC de Coaticook en misant sur nos ressources naturelles.
Un manque d'encadrement et des difficultés de recrutement de personnel se font sentir au niveau des loisirs d'été (piscines extérieures et service d'animation estival).	Apprendre à gérer et à travailler en coopération. Partager les ressources entre les municipalités.



CLIENTÈLES

CONSTATS	ENJEUX ET DÉFIS
Nos jeunes sont de moins en moins actifs et l'obésité juvénile a augmenté de 50% depuis les 30 dernières années. De plus, l'État a réduit le nombre d'heures accordées au cours d'éducation physique.	Augmenter la pratique d'activités sportives chez les jeunes en offrant des activités organisées et structurées.
En 2001, les 0-17 ans représentent le quart de la population de la MRC comparativement au Québec qui se rapproche du 1/5 de la population totale.	Investir dans la jeunesse qui constitue « la véritable » relève.
On constate un haut taux de décrochage scolaire et une hausse du vandalisme fait par les jeunes dans la MRC de Coaticook.	Bonifier l'offre de loisirs pour les jeunes.
On constate que la population se fait vieillissante.	Adapter l'offre de loisirs aux personnes âgées.
La population de la MRC de Coaticook est peu scolarisée comparativement aux autres régions. Par contre, le taux de chômage demeure bas.	S'assurer de la qualité des services et des programmes offerts en loisirs.
Il y a un centre de jour bénévole qui voit au bien être des personnes handicapées à Coaticook.	Intégrer les personnes atteintes d'un handicap dans les activités régulières de loisirs.
Les familles recherchent des activités organisées à des coûts abordables.	Offrir des programmes d'activités qui s'adressent à toutes les clientèles sans exclusion sociale ou économique.



ORIENTATION DE LA POLITIQUE EN LOISIR

Améliorer la qualité de vie et mieux servir les citoyennes et les citoyens de la MRC de Coaticook par l'entremise d'une offre de loisir, de sport et de culture de qualité, diversifiée, sécuritaire et orientée sur les besoins de la population.

C'est à travers quatre volets d'intervention que la MRC de Coaticook se propose d'agir pour offrir une meilleure qualité de vie aux citoyennes et citoyens de la MRC. Dans chacun des volets la MRC compte développer des possibilités et des actions concrètes. Nous avons ciblé quatre volets d'intervention comme étant prioritaires :

- 1. Infrastructures ;**
- 2. Organismes ;**
- 3. Activités ;**
- 4. Clientèles.**

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE EN LOISIR

1. Infrastructures :

- Maintenir, améliorer et augmenter les infrastructures de loisirs pour la pratique d'activités familiales (sentiers pédestres, modules de jeux dans les parcs) ;
- Améliorer la sécurité dans les différents parcs publics de la MRC de Coaticook (aires de jeux pour les enfants) ;
- Optimiser les infrastructures récréatives, sportives et communautaires ;
- Planifier et structurer des infrastructures de plein air.



2. Organismes :

- Créer des conditions plus favorables aux communications et à la concertation entre les différents organismes et entre les municipalités ;
- Soutenir les organismes et les bénévoles en lien avec le recrutement ;
- Travailler à optimiser et harmoniser les différentes offres de services en loisir des organismes et des municipalités de la MRC de Coaticook ;
- Mieux outiller les organismes dans leur recherche de financement.



3. Activités :

- Répertorier toutes les offres de loisirs sur le territoire ;
- Maintenir, améliorer et augmenter l'accès aux différentes activités récréatives et sportives dans la région ;
- Planifier la programmation et les horaires des activités orientées vers la famille et les jeunes.

4. Clientèles :

- Informer davantage les différentes clientèles au sujet de l'offre d'activités récréatives, culturelles et sportives ;
- Développer une programmation d'activités correspondant aux besoins plus spécifiquement des enfants (0 à 5 ans), des adolescents et des familles ;
- Bonifier et mieux faire connaître l'offre de loisir pour les aînés ;
- Augmenter les occasions d'activités familiales.





REMERCIEMENTS

Marika Faucher, agente de développement en loisir pour la MRC de Coaticook et Peggy Powers, agente de développement en loisir *par intérim* pour la MRC de Coaticook, tiennent à remercier l'équipe de travail du comité de loisir de la MRC. Monsieur Réal Ouimette, Maire de Dixville et représentant loisir au conseil de la MRC, Madame Louise Héroux, directrice du Conseil Sports Loisirs de l'Estrie, Monsieur Christian Lanctôt, représentant de la municipalité de Ste-Edwidge, Monsieur Jacques Blain, représentant la municipalité de Compton, Monsieur Francois Bastien, représentant de la municipalité de Martinville, Madame Diane Lauzon-Rioux, représentante des municipalités de East Hereford et St-Venant-de-Paquette, Monsieur Michel Viens, représentant de la Ville de Coaticook, Madame Ghyslaine Leblond, représentante de la municipalité de Barnston-Ouest, Madame Nancy Guillette, représentante de la municipalité de Dixville, Madame Lisa Martin, représentante de la municipalité de Saint-Malo ainsi que Madame Anne-Marie Delorme, représentante de la municipalité de Saint-Herménégilde. Votre détermination et votre engagement à l'égard du loisir local et régional contribuent à alimenter magnifiquement son développement

